

Chargez vos voitures sur la place de la mairie !

Depuis le 17 février 2023 la borne de recharge pour voitures électriques située devant la mairie est fonctionnelle ! **Deux places de stationnements, marquées au sol, sont désormais exclusivement réservés aux véhicules électriques en charge.**



Elle fait son retour ! Dans le cadre des travaux d'embellissement du parvis de l'Hôtel de Ville une nouvelle borne de recharge pour voitures électriques a été installée sur le parking qui fait face à la mairie.

Cette borne de recharge, financée par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, s'intègre dans le réseau Alizé qui compte plus d'une trentaine de bornes en service à ce jour sur le territoire. Elle bénéficie de deux places de stationnement réservées et permet de recharger deux voitures. Pour les utiliser, les automobilistes peuvent s'abonner gratuitement auprès du service Alizé. La tarification comprend un coût de connexion (1 €) qui est facturé pour chaque session de recharge, un coût au kWh reflétant la quantité d'énergie délivrée (0, 30 ct/kWh) et un coût horaire, facturé à la minute (1 €/h seulement le jour), soit une moyenne de 9 euros pour une recharge complète !